

# PLATEFORME DES AIDES POUR LE SPECTACLE VIVANT THÉÂTRAL

## PLAN DE RELANCE 2023

### AIDE A L'AUTODIFFUSION DES COMPAGNIES

#### Grille des rémunérations minimales

Les rémunérations minimales figurant dans cette grille seront, pour chaque catégorie de salarié, la base de calcul de l'aide à l'Autodiffusion des compagnies dans le cadre du Plan de relance 2023.

Les grilles de salaires actuelles des CCNEAC et CCNSVP sont trop complexes pour être intégrées en l'état : il s'agit donc ici d'une grille simplifiée basée sur les dernières grilles négociées dans chacune des branches.

Pour pouvoir accéder au dispositif d'aide à l'Autodiffusion, les compagnies s'engagent à payer les salarié.es concerné.es à ce montant minimal.

Pour autant, les compagnies s'engagent à respecter les dispositions conventionnelles en vigueur, et à payer au-delà de ces montants si les obligations conventionnelles l'imposent.

| Typologie                             | CCNEAC   | CCNSVP   |
|---------------------------------------|----------|----------|
| <b>Artiste chorégraphique</b>         | 132,87 € | 188,04 € |
| <b>Artiste conteur</b>                | 132,87 € | 167,94 € |
| <b>Artiste de cirque</b>              | 132,87 € | 123,64 € |
| <b>Artiste dramatique</b>             | 132,87 € | 188,04 € |
| <b>Artiste lyrique</b>                | 136,18 € | 209,02 € |
| <b>Artiste marionnettiste</b>         | 132,87 € | 128,78 € |
| <b>Artiste musicien</b>               | 112,40 € | 116,67 € |
| <b>Technicien lumière (par heure)</b> | 14,16 €  | 14,16 €  |
| <b>Technicien plateau (par heure)</b> | 13,03 €  | 13,03 €  |
| <b>Technicien son (par heure)</b>     | 14,16 €  | 14,16 €  |

Pour le calcul du « coût plancher par représentation » il conviendra d'ajouter à ces montants **le coût des cotisations patronales** en appliquant **un coefficient de 1,52 pour les artistes et de 1,65 pour les techniciens**.

De même, pour établir le coût plancher, il est considéré que, **pour un technicien : 1 représentation = 8 heures**.

Avec le soutien de :

